



N° 30/2021/CTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	22/04/2021
Date d'affichage	22/04/2021
Date de séance	28/04/2021

L'an deux mille-vingt-un, le vingt-huit du mois d'avril à 16 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de TARAVAO en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Anthony, le Maire.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	Nom - Prénom	Présent	Absent	Procuration	VOTE		ABSTENTION	
					POUR	CONTRE		
En exercice	33	JAMET Anthony, Maire	X			X		
Présents	28	GARBUTT Hugo, 1 ^{er} Adjoint	X			X		
Procuration	03	VIVISH Titaua, 2 ^{ème} Adjoint	X			X		
Absents	02	LENOIR Patricia, 3 ^{ème} Adjoint	X			X		
Votants	31	TERAITETIA Annabella, 4 ^{ème} Adjoint	X			X		
Pour	31	ZINGUERLET Jean-Marc, 5 ^{ème} Adjoint	X			X		
Contre	00	DUFOUR Robert, 6 ^{ème} Adjoint	X			X		
Abstention	00	FANAURA Saindy, 7 ^{ème} Adjoint	X			X		
Délibération N°30/2021/CTE <i>Portant sur le transfert de certaines voiries communales et réseaux communaux de Taravao centre à AFAAHITI vers le domaine public du Pays, en vue des études et travaux de réfection.</i> <i>Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux</i>		PERRY Tarona, 8 ^{ème} Adjoint	X			X		
		METUA Pierrot, 9 ^{ème} Adjoint	X			X		
		OMAR Béatrice, Conseillère Municipale	X			X		
		HAAN Tepora, Conseillère Municipale	X			X		
		WINCHESTER Sandra, Conseillère Municipale	X			X		
		LUCAS Bruno, Conseiller Municipal	X			X		
		CASTANET Rosa, Conseillère Municipale	X			X		
		SIE Mario, Conseiller Municipal	X			X		
		DOMINGO Mapuna, Conseillère Municipale	X			X		
		PAPAURA Gervais, Conseiller Municipal	X			X		
		AMARU Vanina, Conseillère Municipale	X			X		
		ROIRO Jimmy, Conseiller Municipal		X	Vanina AMARU	X		
		PATER Marcel, Conseiller Municipal		X	Patricia LENOIR	X		
		HAMBLIN Ueva, Maire-Délégué de Tautira	X			X		
		MARERE Séverine, Conseillère Municipale	X			X		
		LUCAS Béatrice, Conseillère Municipale	X			X		
		CHUNG SAO Willy, Maire-Délégué d'Afaahiti	X			X		
		TEURU Séverine, Conseillère Municipale		X	Moroni TEKURIO	X		
		TEKURIO Moroni, Maire-Délégué de Faaone	X			X		
		TETUAITEROI Pauline, Conseillère Municipale	X			X		
	RICHMOND Stanly, Conseiller Municipal	X						
	GANIVET Antoine, Conseiller Municipal	X			X			
	SUHAS Mata, Conseillère Municipale		X					
	ATANI Hérold, Maire-Délégué de Pueu	X			X			
	NENA Naura, Conseillère Municipale		X					



**NOTE DE PRESENTATION
N°30/2021/CTE**

OBJET : Portant sur le transfert de certaines voiries communales et réseaux communaux de Taravao centre à AFAAHITI vers le domaine public du Pays, en vue des études et travaux de réfection.

PJ : 1 cartographie tirée du site www.tefenua.pf

En vue de demander au Pays de porter une réflexion sur la réfection des voiries communales du centre de Taravao dans la commune d'AFAAHITI, et sur le programme des travaux qui en découlera, le conseil-municipal de Tairapu-EST, envisage le transfert de certaines voiries et réseaux d'assainissement vers le domaine public du Pays :

- Les routes sont inscrites sur le plan annexé.

Tel est le projet de délibération qui vous est soumis.



Commune de TAIARAPU-EST

DELIBERATION N°30/2021/CTE du 28/04/2021

**Portant sur le transfert de certaines voiries communales et réseaux communaux
de Taravao centre à AFAAHITI vers le domaine public du Pays,
en vue des études et des travaux de réfection**

**LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TAIARAPU EST -
Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;
Sous la présidence du Maire de la commune ;**

- Vu la loi n°71/1028 du 24/12/1971 modifiée relative à la création et à l'organisation des communes dans le Territoire de la Polynésie française.
- Vu la loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ayant été modifié par la loi organique n°2007-223 du 21 février 2007 puis par loi organique n°2007-1719 du 7 décembre 2007 ;
- Vu la loi n°2004-193 du 27 février 2004 complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
- Vu l'ordonnance n°2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée portant extension des première, deuxième et cinquième parties du code général des collectivités territoriales aux communes de Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics rendue applicable le 1^{er} mars 2008 ;
- Vu le décret n°72/407 du 17 mai 1972 portant création des communes dans le Territoire de la Polynésie française ;
- Vu le plan annexé tiré du site www.tefenua.pf ;
- Oui l'exposé du maire ;

Après en avoir délibéré en sa séance du 28/04/2021

ADOPTE

Article 1^{er} : Le conseil municipal décide d'affecter une partie des routes communales et du réseau d'assainissement des eaux pluviales du centre Taravao, dans la commune de Afaahiti, vers le domaine public du Pays, en vue des études et des travaux de réfection des routes et de l'assainissement des eaux pluviales le long de ces routes. Les routes concernées sont les suivantes :

- Route n°471035
- Route n°471036
- Route n°471041
- Route n°471171

Article 2 : Le tribunal administratif de la Polynésie française peut être saisi par la voie du recours, dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut être aussi saisie par l'application de Télé recours citoyens accessible depuis le site www.telerecours.fr.

Article 3 : La présente délibération est prise pour servir et valoir ce que de droit. Elle est transmise au chef de la subdivision administrative des Îles du Vent.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

JAMET Anthony

Le Maire de la commune de Taiarapu-Est, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte transmis au haut-commissaire de la République en Polynésie française le 03 MAI 2021

Annexe délibération n°30/2021/CTE Projet de transfert de voiries communales

